

La Chapelle Saint Martin en Plaine



Bulletin municipal n°75 2022

La Chapelle vue du ciel





La rédaction des articles municipaux est due aux membres de la commission
"Information et Communication"
Madame Sandrine Brindeau, Monsieur Laurent Delorme, Madame Delphine Drieu, Madame Emilie Froufe,
Monsieur Benoît Trouillebout et Monsieur Jean-Louis Fesneau
Ainsi que Monsieur Jean-Yves Chauveau et Monsieur Bruno Lemaire

Photos : Elus, membres des associations et diverses personnes au gré des événements.
Merci à Viktor Madelaine

Bulletin municipal imprimé en 350 exemplaires sur le photocopieur de la mairie.

Remerciement aux associations pour nous avoir transmis leurs contributions.



Allez-vous retrouver votre maison ?





Chapelloises, Chapellois,

Pour débiter ce bulletin, ayons une pensée pour Amar Amiar qui nous a quitté le 24 janvier, il était conseiller municipal depuis 2001, membre actif du comité des fêtes ainsi que du cyclo-club chapellois et des pompiers.

L'arrivée de la fibre optique est aujourd'hui une réalité pour les habitants de la partie sud de notre commune reliée à un répartiteur au centre du bourg.

Par contre les hameaux de Villeroclin et du Villiers reliés à Talcy en sont toujours dépourvus suite à une rupture de contrat avec le bureau d'étude gérant ce secteur. La mairie suis attentivement la situation.



Val de Loire fibre assure son déploiement sur la partie publique, par contre, le raccordement de votre habitation à ce réseau est à la charge de votre fournisseur d'accès internet (FAI) sur votre demande. Cette installation est gratuite, seul votre contrat peut varier.

En mars, Johanna cosson qui disposait d'un congé parental a repris son travail de secrétaire de mairie à raison de 17h30 par semaine pour repasser à 30h00 en novembre.

Remercions Sandra Maigre en CDI depuis novembre 2020 qui s'est beaucoup investie et adaptée dans son travail malgré que cette fonction soit différente de ses activités antérieures. Cependant, elle ne nous a pas entièrement quitté car elle assure toujours un jour par semaine.

Nous avons retrouvé cette année les animations du 14 juillet malgré le feu d'artifice reporté en septembre à cause de la sécheresse. Ce même jour nous avons pu procéder à l'inauguration de l'extension du centre de secours regroupant les communes de Mulsans Villexanton et Maves.

Depuis le mois de novembre notre site naturel de Roquezon entre le Villiers et Maves dispose d'un parcours pédagogique au « fil des pelouses » de 1.5 km avec 5 stations réalisées par le conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Notre foyer rural a repris une activité plus soutenue de par les réservations ainsi que nos différentes associations. Je vous invite à ne pas baisser les bras et à faire vivre cette vie associative. Si vous n'êtes pas encore bénévole, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale, nous en sommes tous détenteurs des clefs.

Merci à nos agents communaux.

Santé et bonheur à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Jean-Louis FESNEAU



INFOS PRATIQUES

Mairie de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Tel : 02.54.87.30.14

Ouverture : (Panneau Pocket)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 13h-16h30

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h-17h (sauf le 1^{er} mercredi du mois)

Samedi : 8h / 12h30 semaine paire (fermées les semaines impaires)

Pour nous contacter par courriel : mainie@chapellemartin.fr



Syndicat Intercommunal VAL D'EAU :

Les services d'adduction en eau potable sont dévolus au syndicat Val d'Eau à Mer.

Ce syndicat regroupe les communes de Mer, La Chapelle Saint Martin en Plaine, Maves, Mulsans, Villexanton, Roches, Talcy, Courbouzon, Avaray, Lestieu et Concriers.

Numéros à contacter en cas d'urgence :

Pendant les heures d'ouverture de la Mairie de Mer : 02.54.81.40.84

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie : 06.88.84.05.30

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) compétence C.C.B.V.L. :

Référente Linda Verschuere (02 54 87 08 72 ou 06 77 16 48 50)

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Mer (S.I.E.O.M.) :

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Poubelles vertes (ordures ménagères) : tous les mercredis

Poubelles jaunes (tri sélectif) : les vendredis des semaines paires



Un doute pour le tri sélectif ?
Contactez le S.I.E.O.M. de Mer

02.54 81.41.38

sieom-mer.fr ou l'application sieom infos



Déchetterie de Mer :

L'accès est payant pour les professionnels. Une carte retirable auprès du SIEOM leur sera nécessaire.

HORAIRES DÉCHETTERIES

ÉTÉ (01/04 AU 31/10)

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Mer		14h - 17h30				14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30	9h - 12h	14h - 18h

HIVER (01/11 AU 31/03)

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Mer		14h - 17h				14h - 17h				14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h

Fermeture les jours fériés

Facebook
Sieom Mer

Site internet
sieom-mer.fr

Contact
02 54 81 41 38



Vœux du Conseil Municipal :

La cérémonie des vœux aura lieu au foyer rural le **vendredi 13 janvier 2023 à 18h30**.

Nouveaux habitants :

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous invitons d'ores et déjà à nous rencontrer lors des vœux du Maire ou à la mairie selon vos disponibilités.

Inscriptions sur la liste électorale :

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

Pour l'électeur, le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales : elle permet notamment aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.



Pour s'inscrire sur les listes électorales :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche **obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, une journée d'enseignement à la défense et à la citoyenneté JDC (ex JAPD)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée obligatoire d'enseignement à la défense et à la citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la secrétaire de mairie, le Centre du Service National de Tours (Tel : 02.47.77.21.71) ou consulter le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> (recensement en ligne)





Nos joies - nos peines

Naissances



GOURGOUILLAT Nathanaël	le 14 Janvier 2022
MAUPOUET MESSAADIA Guilia	le 19 Janvier 2022
CRAVO Timéo	le 16 Avril 2022
LEMAIRE Lyana	le 14 Mai 2022
CAMUS Aaron	le 20 Mai 2022
BLONDEAU GENEST Babette	le 30 Mai 2022
MILLET Alix	le 5 juin 2022
CASSANOVA-PACCALLET Astonn	le 23 juillet 2022

Mariages - Pacs



DE ALMEIDA VALENTE André et MATOS Elodie	le 08 janvier 2022
GENEST Joël et BLONDEAU Clémence	le 30 avril 2022
JAHAN Dominique et PETIT Nathalie	le 15 juin 2022
BOIVIN Tony et CHER Ariane	le 27 aout 2022

Décès



PILOT Chantal	le 26 décembre 2021
AMAR Amiar	le 24 janvier 2022
HURSON Pascal	le 05 avril 2022
LEMAIRE Christiane épouse OUGAZEAU	le 20 juin 2022
SILVENT Jean-Charles	le 14 juillet 2022
GAILLARD Jean-Paul	le 20 juillet 2022
FERRAND Pascal	le 08 aout 2022
DANIOUX Philippe	le 29 octobre 2022
HILLAIRE Gérard	le 09 décembre 2022

Actes enregistrés à la date du 12 décembre 2022



Les commémorations patriotiques et officielles

8 mai

Dépôt de gerbes à La Chapelle avant la cérémonie à Maves.

Le 8 mai 1945 « Jour de la Victoire », la France fut présente aux côtés de ses Alliés, pour participer à la signature de l'Acte qui consacrait la capitulation de l'Allemagne nazie.



En ce 77ème anniversaire de cette victoire qui marqua la fin de la guerre en Europe, nous rendons hommage à tous les soldats alliés et français, aux volontaires de la Résistance, à tous ceux qui sur terre, sur mer et dans les airs unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme. Toutes

les personnes disparues, tuées sur les champs de bataille, exterminées dans les camps de concentration, massacrées, torturées, fusillées pour des actes de résistance, mortes en captivité ou écrasées sous les bombardements, méritent notre respect, notre souvenir.



14 juillet

Pour le 14 juillet, les enfants du centre de loisirs ont confectionné les décorations de la salle des fêtes.

En début d'après-midi, les enfants et les parents sont venus jouer aux traditionnels jeux en bois. Un goûter était offert aux enfants.



Puis, l'animation s'est poursuivie par l'aubade de l'harmonie de notre commune sous les arbres du foyer rural.

Florent Loiseau a ensuite été promu au grade de sergent.





SOUVENIRS

L'après-midi s'est clôturé par un apéritif offert par la commune suivi d'un plateau repas réalisé par le charcutier traiteur « Elisabeth et Denis BUSSON » et la boulangerie « Le Fournil des Ch'tis » de notre commune.



A la tombée de la nuit, une retraite aux flambeaux a eu lieu dans les rues suivie d'un bal animé par Fabrice Music.



La commune remercie les artisans/commerçants et les associations qui ont participé à la réussite de cette journée.

PIQUE NIQUE DE FIN D'ETE ET FEU D'ARTIFICE

Le 17 septembre, la commune a invité les habitants des 3 communes à partager un « pique-nique tiré du sac » au foyer rural.

Le principe : chacun apporte son repas et la commune met à disposition les tables et les chaises. Une buvette tenue par l'association des parents d'élèves et Familles Rurales était également présente.

A 21 heures, le feu d'artifice de la société Pyrofêtes, n'ayant pas pu être tiré le 14 juillet, a illuminé le ciel.

11 novembre

La commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France a débuté par la dépose d'une gerbe au monument de La Chapelle accompagné de quelques musiciens de l'harmonie.

La cérémonie, avec le défilé des pompiers, des portes-drapeaux, des musiciens de l'harmonie ainsi que les maires de nos 4 communes, a eu lieu cette année à Villexanton.



Nous commémorons les soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts. Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est pour cela que les élèves de plusieurs classes de notre regroupement scolaire, accompagnés par la maîtresse du CP (Aurélien Laurillot), ont participé à la cérémonie.





5 Décembre : commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie et de toutes les victimes, y compris celles des événements qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962, que la Nation reconnaît en leur rendant hommage.

La cérémonie qui s'est déroulée devant le monument aux morts de notre commune est cependant particulière. Elle vient conclure le cycle de commémorations que notre pays a consacré cette année au 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Le planning des commémorations pour l'année 2023 est le suivant :

8 mai 2023 : commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine

14 juillet 2023 (feu d'artifice) : commune de Mulsans

11 Novembre 2023 : commune de Maves

5 décembre 2023 : commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine



Repas des Aînés

Le dimanche 16 octobre, une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation du conseil municipal pour le repas des aînés.

C'est le traiteur « Entre papilles et cocottes » de Mer qui a régalié les convives.



L'après-midi s'est poursuivi avec des jeux de société et des discussions entre les convives.

Marie Lemaire et André Lebert ont reçu des mains du maire une composition florale et une bouteille de champagne de la part de la municipalité



Théâtre

En février, la commission « fêtes et cérémonies » a organisé un après-midi théâtre.



La troupe théâtrale de Mareau-au-Prés a présenté sa pièce « au cent dessous » écrite par Denis Moreau.

C'est l'histoire de M. ATTAN, directeur d'une fabrique de lingerie au bord de la faillite. Son seul espoir : vendre sa dernière collection à Mme de LA FAGOTIERE, oui mais...

Une centaine de spectateurs sont venus assister à ce sympathique divertissement.

Les bénéfices de cet après-midi ont été reversés aux coopératives scolaires de notre regroupement scolaire.





CENTRE DE SECOURS

Inauguration : Le 14 juillet dernier, le centre d'incendie et de secours de La Chapelle-Mulsans inaugurerait une extension d'une centaine de mètres carrés de ses bâtiments : un agrandissement bienvenu pour accueillir un nouvel engin, installer un bureau et stocker les lots de secours.

Etaient présents les représentants des 4 communes, Mr Huguet, président de la CCBVL, le Capitaine Luneau ainsi que le Lieutenant Vaillant, chef de centre de Mer.



Regroupant une vingtaine de personnels pour couvrir quatre communes (La Chapelle St Martin, Maves, Musans et Villexanton) et effectuer environ 140 départs à l'année, ce centre de première intervention a en effet été doté d'un camion-citerne rural léger CCRL, qui remplace un véhicule de première intervention léger VPIL.



Rappelons que le regroupement des centres de La Chapelle Saint Martin et Mulsans date de 2003 et que c'est en 2005 qu'un casernement adapté avait été réalisé, avec remises pour le véhicule, salle de réunion, vestiaires et bloc sanitaire.

Forts d'un bâtiment plus grand et plus adapté, les sapeurs-pompiers de La Chapelle-Mulsans sont désormais parfaitement équipés pour accomplir leurs missions et écrire un nouveau chapitre de leur histoire.



Visite du centre de secours : par la classe de CE1 le 24 mai

Porte-ouverte : Le 15 octobre le centre de secours de La Chapelle St Martin, Maves, Musans et Villexanton a organisé une journée « portes ouvertes »

A cette occasion, les visiteurs ont pu voir les différentes tenues, visiter le centre et assister à une démonstration de l'engin dit CCRL.

Des échanges ont eu lieu entre les visiteurs et les pompiers sur l'organisation des secours et la mission des sapeurs-pompiers.



Exposition symboles de la République

Au mois de mai, la commune a accueilli, dans la salle des associations, une exposition sur les symboles de la République.



Les enfants des classes de CP et CE1 et quelques habitants ont profité de cette exposition

Incivilités

Nous sommes nombreux à tenter de rendre notre village plus agréable, nos efforts sont vite anéantis par une poignée d'individus qui se complaisent à l'enlaidir. Certains se chargent de transformer en dépotoir certains lieux sur notre commune.

Toutes ces incivilités ont un coût, de nettoyage, de remise en état, de remplacement. Il est, bien évidemment, très difficile de prendre ces individus en flagrant délit. De plus, ils font preuve de bien peu de courage en opérant à la tombée de la nuit, où, cas bien rares, en journée en se cachant.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les employés communaux passent un temps fou à ramasser ces débris, à les rapporter vers l'atelier voire à les emmener à la déchetterie. Pendant ce temps-là, évidemment, ils ne se consacrent pas à leurs tâches ainsi qu'à l'embellissement de notre commune.



Décharge à Roquezon

Les élus ne manquent pas de courage pour améliorer chaque jour la vie de notre village. Les Chapellois et Chapelloise, majoritairement, font preuve d'un grand civisme et d'une grande citoyenneté. Alors Mesdames et Messieurs les indécents, un peu de respect pour le travail des autres et pour une utilisation des deniers de la commune à bon escient.



TRAVAUX ACHEVES

Eclairage public

12 mâts solaires ont été installés sur notre commune pour un montant de 31 869.50 € TTC. Deux subventions ont été accordées pour ce projet : la DSR 2022 (Dotation Solidarité Rurale) pour un montant de 13 000€ et une subvention du SIDELC pour un montant de 7200 €.



Suite à l'audit des éclairages publics réalisé fin 2021, de nombreux travaux sont à prévoir dans notre commune. Ils seront réalisés petit à petit en fonction de la nécessité. Pour 2023, c'est l'armoire de commande située à Morvilliers qui va être entièrement remplacée. Coût de l'opération : 1838.40 €. Le SIDELC nous accorde une subvention de 400 € pour cette opération.

Chemin piéton (rue de la Pierre Maille)

Pour sécuriser l'accès au centre bourg des enfants allant à l'école, la municipalité a décidé d'aménager un chemin piétonnier le long de la rue de la Pierre Maille.

Les travaux commencés cet été, se termineront début 2023 avec la pose de barrières de protection.

Coût de l'opération : environ 2000€
Une subvention de 185.61€ au titre des aménagements de police a été accordée.



Voirie

La voie communale VC n° 2 qui relie Morvilliers à la RD n°112 a été dérasée cet été.

Derrière ce terme technique, il s'agit d'une opération d'entretien. Cela consiste à favoriser l'écoulement des eaux pluviales en enlevant les dépôts de terre sur les bas-côtés : à l'aide d'une machine spéciale, une pente est créée à partir de la chaussée existante pour permettre l'épandage des eaux et leur absorption. Le tout pour éviter la dégradation de la route par la stagnation des eaux pluviales. Actuellement l'on peut encore déplorer les salissures et la non stabilisation des accotements, mais tout devrait rentrer dans l'ordre avec la repousse naturelle de la végétation.



Toutefois, cela n'est qu'un début. Les problèmes de croisement de véhicules sur cette voie étant notoires vu son étroitesse, il est envisagé d'y remédier dans le futur. Le projet initial des aires de croisement a été abandonné au profit d'un élargissement substantiel de la chaussée.



Lave-Vaisselle Foyer Rural

Donné par une association il y a une quinzaine d'années, le lave-vaisselle, mis à disposition lors des locations du foyer rural, était à bout de souffle.

Son remplacement a été réalisé pour un montant de 2489€

Décoration de Noël



Des sapins réalisés à partir de palettes et décorés par les enfants de l'accueil périscolaire de Famille rurale sont installés dans les différents hameaux de notre commune.

Cette année, le père Noël a déposé des cadeaux au pied de l'église.





Boulangerie

Pour maintenir la boulangerie en activité, la municipalité a fait, l'année dernière, l'acquisition des murs et du logement attenant. Le bâtiment étant particulièrement vétuste, des travaux importants de remise en état et aux normes se sont avérés nécessaires.



La société ThB Maîtrise d'œuvre a été sélectionnée fin 2021 pour réaliser le suivi des travaux. Quant aux sociétés effectuant la réalisation des travaux de rénovation, elles ont été sélectionnées cet été suite à une opération de marché public.



remplacée.

Les menuiseries extérieures ont été changées au printemps dernier par l'entreprise Lubineau. La devanture va également être

La suite des travaux démarre mi-novembre et ce pour une durée de 5 mois.

9 lots ont ainsi été créés pour les travaux :

- Lot 1 - Couverture par l'entreprise Bigot & fils
- Lot 2 - Gros œuvre par l'entreprise Vernejols
- Lot 3 - Menuiseries intérieures par l'entreprise BMCC (Bredon Menuiseries)
- Lot 4 - Cloisons sèches par l'entreprise Kraszewski
- Lot 5 - Installation Electriques par l'entreprise Sogéclima
- Lot 6 - Installation sanitaire par l'entreprise Sogéclima
- Lot 7 - Installation chauffage par l'entreprise Sogéclima
- Lot 8 - Revêtements de sols et murs par l'entreprise Cabo Mickaël
- Lot 9 - Peinture par l'entreprise SPB (Société de Peinture Blésoise)

Coût total de l'opération (achat + travaux) : environ 270 000€

Plusieurs subventions ont été accordées :

La DSR 2021 a déjà été versé pour l'achat des murs pour un montant de 17 000€.

Des subventions DETR, DSIL, fond de concours exceptionnel de la CCBVL, CRST (pays des Châteaux pour les économies d'énergie), Aide aux derniers commerces (Département : solidarité territoriale) qui pourraient monter à 175 000€.

Eclairage public

La commune souhaite continuer à investir dans l'éclairage public. 3 nouveaux mâts solaires vont être installés sur le territoire pour un montant de 8586 € HT. 2 demandes de subventions ont été déposées (DETR 2023 et SIDELC).



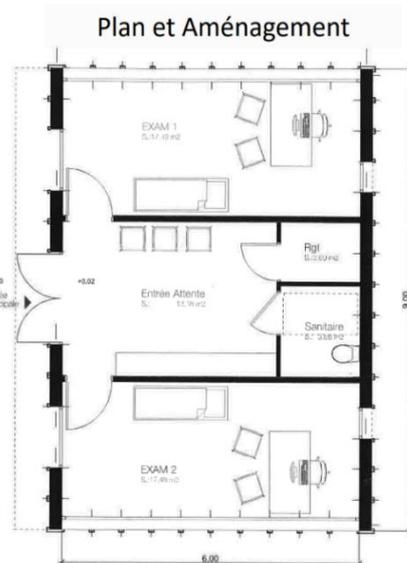
Cabinet infirmier



Après leur installation dans le nouveau local de la maison des associations place St Martin mi-novembre 2021, les 2 infirmiers Mme Letourneur et

Mr Hondemarck ainsi que leurs patients disent avoir apprécié ce changement, qui toutefois est transitoire. En effet, pour attirer de nouveaux praticiens et mettre en place des rendez-vous de téléconsultation la municipalité a décidé de construire un nouveau bâtiment. Celui-ci devrait être situé dans le parc de la maison des associations.

Le Cabinet Quercy (maîtrise d'œuvre) assurera le suivi des travaux. Le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux sera effectué dans les semaines à venir.



Ordinateur pour la Mairie

L'ordinateur acheté en 2015 n'étant plus opérationnel, la commune souhaite acquérir un nouvel équipement informatique. Compte tenu de l'obligation de dématérialiser les documents, l'investissement nécessaire pour ce matériel s'élève à 2300€.

Fleurissement de la commune

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu essentiel pour le bien-être des habitants. Il permet de mettre en valeur notre environnement, de le rendre plus accueillant, de mieux structurer les espaces et de rendre le territoire plus attractif. Par la suite, la commune souhaiterait investir dans du nouveau matériel technique.



Aujourd'hui, il nous faut penser autrement ! Chaque année, la terre se réchauffe un peu plus et le soleil amenuise nos ressources en eau. Avec la sécheresse, jardiner différemment devient une évidence. De ce fait, se tourner vers d'autres plantes notamment de terrain sec, car plus résistantes et plus facile d'entretien est primordial.

Outils employés communaux



De nouveaux outils vont être achetés pour les employés communaux. Suite à l'arrêt de l'utilisation de produits phyto-sanitaires, la commune souhaite investir dans du matériel plus écologique. En conséquence, les employés communaux vont être amenés à travailler avec des outils comme des désherbeurs thermiques par exemple.

Ce sont des outils anti-mauvaises herbes plus respectueux de l'environnement qui éliminent les arbustes et les mauvaises herbes envahissantes : l'appareil délivre 600 degrés de choc thermique aux plantes, détruisant leurs parois cellulaires.



La commune a actuellement quatre emprunts en cours :

Projet Opération Cœur de Village

Montant emprunté : 130 000 €, taux 0,96%, durée 10 ans (2017-27), prêteur : Caisse d'Epargne

Projet La Chapelle du Villiers

Montant emprunté : 120000 €, taux 1,88%, durée 15 ans (2015-30), prêteur : Banque Postale

Amélioration du réseau EP hameau du Villiers

Montant emprunté : 70000 €, taux 1,03%, durée 10 ans (2018-28), prêteur : Banque Postale,

Acquisition Boulangerie

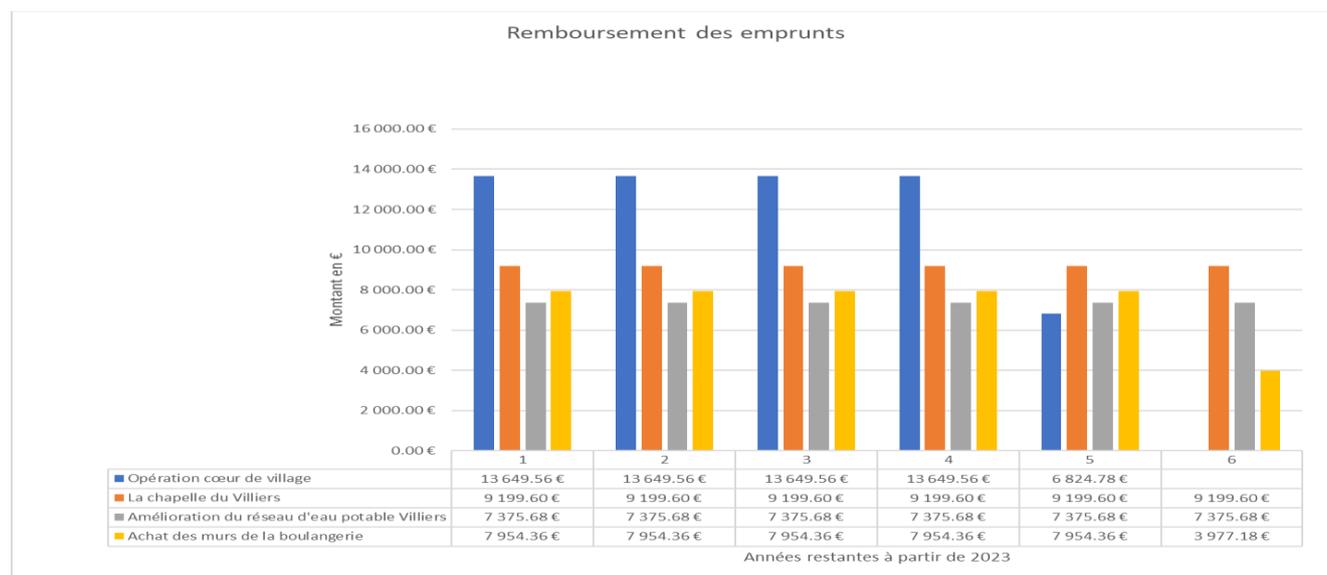
Montant emprunté : 55000 €, taux 1,034%, durée 7 ans (2021-28), prêteur : Banque Postale

A noter que le prêt pour l'acquisition de la Boulangerie s'autofinance partiellement par la perception du loyer.

Le tableau d'amortissement est le suivant (montant en Euro) :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Opération Cœur de Village	13 650	13 650	13 650	13 650	6 825	
La Chapelle du Villiers	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200
Amélioration du réseau EP hameau du Villiers	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376	7 376
Boulangerie	7 954	7 954	7 954	7 954	7 954	3 977
TOTAL	38 179	38 179	38 179	38 179	31 354	20 552

Evolution de la charge financière des emprunts :





VIE ASSOCIATIVE

Président : Francis HAURINE

Comité des Fêtes

Les membres du comité des fêtes ont été heureux de vous accueillir dans le cadre des manifestations qu'il vous a proposées tout au long de l'année.

En retour, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui sont venues nous retrouver car, au-delà de passer ensemble quelques moments conviviaux, elles nous permettent d'atteindre notre objectif principal, à savoir l'organisation de l'arbre de Noël pour les enfants de la commune. Nos bénéficiaires nous permettent en effet d'offrir un cadeau à tous les enfants de 0 à 10 ans à l'issue du spectacle de Noël que nous essayons de renouveler chaque année.

Cette année, nous avons reconduit toutes nos manifestations et sommes tout particulièrement contents de notre concours de pétanque qui attire toujours autant de monde. Afin de rendre cette journée encore plus conviviale, nous avons proposé la possibilité de déjeuner sur place et au regard du résultat, nous renouvelerons cette formule l'année prochaine.

Pour 2023, les manifestations seront toutes reconduites mais si vous avez de bonnes idées pour contribuer à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions, elles seront les bienvenues ! Toutes les bonnes volontés pour intégrer notre groupe seront également bien accueillies ! Pour nous adresser vos idées ou rejoindre notre petite équipe, vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : comitedesfetesdelachapellestmartinenplaine@hotmail.fr

En ce début d'année, nous souhaitons partager une pensée toute particulière pour Amar, notre père Noël attiré qui a tenu tant de générations de la Chapelle-Saint-Martin sur ces genoux à l'occasion de la remise des jouets lors de notre arbre de Noël. Enjoué et chaleureux, il tenait ce rôle à merveille et avec le plus grand plaisir. Nous l'en remercions encore !

Pour 2023, notre agenda est le suivant :

- 27/01 : Assemblée Générale (le moment idéal pour nous communiquer vos suggestions)
- 03/06 : Soirée barbecue
- 03/09 : Concours de pétanque
- 18/11 : Concours de belote (selon la fréquentation obtenue en 2019)
- 17/12 : Arbre de Noël pour les enfants de la commune

N'oubliez pas de noter dès aujourd'hui tous ces rendez-vous sur vos agendas !

Dans l'attente de nos prochains rendez-vous, le comité des fêtes adresse à chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour 2023.



Spectacle de l'arbre de Noël 2021



VIE ASSOCIATIVE

Président : Hubert OUGAZEAU

Association Intercommunale
UNC de la Chapelle Saint
Martin en Plaine.

L'Association Intercommunale de l'U.N.C (l'Union Nationale Des Combattants) de La Chapelle Saint Martin - Maves - Mulsans - Villexanton compte actuellement 38 adhérents dont :

- 28 anciens combattants d'Afrique du Nord
- 1 soldat de France
- 9 veuves
- 1 membre associé

L'Association vieillissante, essaie de rester active, le plus possible, dans toutes les actions se rapportant à la Mémoire et au Souvenir.

En 2022 nous avons participé aux Cérémonies Officielles :

5 décembre 2021 : Journée d'Hommage aux Combattants d'Afrique du Nord au cimetière de La Chapelle où sont inhumés Ghislain Lemaire et Yves Deprun.

L'association Intercommunale de la Chapelle Saint Martin en Plaine, comme toutes les associations, est tenue de convoquer les adhérents en assemblée générale. Ce fut le **29 mars 2022**, au Foyer Rural que nous nous sommes réunis avec la présence des représentants de nos quatre communes, ainsi que notre Président Départemental, Mr Marcel Henry. C'est un moment important pour exprimer tous les désirs, les activités et questions.

Le règlement statutaire impose un ordre du jour précis : rapport d'activité financier et élection du tiers sortant. La situation financière satisfaisante fût approuvée par l'Assemblée et le vérificateur aux comptes a donné approbation. Après les débats, les membres sortant ont été réélus. Pour clore la séance, l'apéritif fut servi, suivi d'un repas.

8 mai : Anniversaire de la fin de la guerre 1939 - 1945.



Commémoration devant le monument aux morts à la Chapelle Saint Martin



Cérémonie à Maves



12 juin : Cérémonie à la mémoire des fusillés de Pontijou.
11 Novembre : Villexanton Fin de la guerre 1914-1918.
Le **29 mai**, nous étions présents au Congrès National qui se déroulait à Tours

Cette année, le **26 juin**, le Congrès Départemental de l'U.N.C. avait lieu à Ouzouer le Marché. Cent drapeaux y étaient présents, dont celui de notre Association porté par un bénévole de notre commune. Celui-ci mérite tous nos remerciements pour son dévouement.



Congrès National à Tours



Les membres de notre Association, ne pouvant plus porter notre drapeau aux cérémonies, vu leur mobilité réduite dû à leur âge, nous avons fait appel aux quatre maires de notre Association pour qu'ils désignent un conseiller ou un bénévole pour porter ce drapeau lors des cérémonies commémoratives se déroulant dans leur commune. Qu'ils soient remerciés pour leur soutien.

Le **24 septembre**, une grande partie de notre Association s'est retrouvée, au **Carroir de La Chaussée Saint Victor**, avec deux associations patriotiques blaisoises pour un Repas-Spectacle animé par l'excellent groupe de Variétés Mérois « **Le TOURLOUROU** ».



VIE ASSOCIATIVE

U.N.R.P.A.

Présidente : Yvette BOURGOVIN

Trésorier : Gilles Courcimault

Secrétaire : Annick Boissonnet

Association « Ensemble et Solidaires » (U.N.R.P.A.) de La Chapelle Saint Martin



Bureau : Micheline BARRAULT, Jacky BOISSONNET, Corinne GUYON, Francine HUBERT, Bernadette LAURILLOT, François LEMAIRE, Jocelyne MALARDE, Christine PAILLOUX, Annette ROBBE

Printemps :

L'année a débuté par un concours de belote - individuel, sans annonce - organisé le samedi 26 mars, le premier lot étant un bon d'achat de 50 euros, puis différents bons d'achat et panier garni, un lot a été remis à tous les joueurs. Nous remercions les 53 participants qui ont pu passer un agréable moment.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 31 mars 2022 au Foyer Rural, en présence de M. Jean-Louis FESNEAU, notre maire et de M. BLIN, Vice-Président de la Fédération Départementale et Contrôleur de gestion au bureau National de l'association « Ensemble et Solidaires ».

A la suite, Gilles COURCIMAULT nous a proposé de visionner quelques diapos données par les descendants de Ghislaine YVON (une ancienne présidente). Ces diapos avaient été numérisées pour l'occasion.

Ces photos prises il y a 20, 30, 40 ans peut-être, lors de voyages de l'association, nous ont permis de voir que la bonne humeur régnait !

Les plus anciens d'entre nous ont pu se remémorer, avec émotion, ces moments agréables et revoir, qui leur conjoint, qui leurs parents ...



Eté :

Dans le courant de l'été, lorsque les températures si élevées nous ont laissé un peu de répit, un pique-nique a été bien apprécié, à l'étang de la Ferté St Cyr, à l'ombre des grands arbres.

Automne :

Dans le cadre d'un programme de soutien et de maintien de l'autonomie des seniors, la Mutualité Française, en partenariat avec la commune et le conseil départemental de Loir et Cher, a mis en place 8 ateliers informatiques de 2h30 chacun, intitulés « **En route vers le numérique** ».

Ces ateliers étaient ouverts à toutes les personnes retraitées. Une dizaine de participants a ainsi pu s'initier, ou se perfectionner au monde du numérique (aide au vocabulaire, traitement de texte, créer et utiliser une signature électronique, créer un mot de passe sécurisé, installer une application, avoir les bons réflexes lors d'achats en ligne, créer un compte Gmail, Facebook avec une approche des réseaux sociaux, déclarer ses revenus en ligne, découvrir et prendre rendez-vous sur Doctolib, faire un scan depuis son smartphone ou sa tablette, etc ...).





Ces ateliers se sont déroulés dans une ambiance très agréable et outre l'intérêt évident de cette approche des outils numériques, les participants ont apprécié ces rencontres hebdomadaires.

Nous espérons pouvoir renouveler cette formation l'année prochaine.



Le 16 octobre, la municipalité, renouant avec la tradition, a offert aux seniors un déjeuner au Foyer Rural, suivi d'une soirée récréative de jeux divers.

A cette occasion, les deux doyens de notre association :

- pour les dames : Mme Marie LEMAIRE de CHOUSY, 94 ans
- pour les messieurs : M. André LEBERT de Morvilliers, 98 ans, ont été mis à l'honneur.



Le monde associatif dans une commune est primordial, pour nous accompagner de l'enfance à la retraite. C'est ainsi que se côtoient, pour le plaisir de tous :

- La famille rurale qui s'occupe des jeunes, du centre aéré, mais aussi de la gym, de la marche, de la danse,
- Le comité des fêtes, le cyclo, les musiciens, les chasseurs, les associations culturelles, etc...

Et au moment de la retraite, c'est vers l'UNRPA « Ensemble et Solidaires » que nous nous tournons pour partager quelques bons moments.

Plus que jamais, nous convions les aînés à nous rejoindre car notre association a besoin de se renouveler pour continuer à exister.

Tous les quinze jours, le mardi, les adhérents amateurs de jeux divers se retrouvent pour jouer à la belote, au scrabble, etc., et bien sûr fêter les anniversaires, toutes les occasions étant bonnes pour manger une petite pâtisserie.

Hiver :

Nous avons prévu de clôturer l'année par notre repas de Noël qui sera servi à nos adhérents

- **Le mardi 13 décembre 2022 au Foyer Rural.**

Que cette année qui arrive soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges.

Très bonne année 2023 à tous





Président : Jessica RAFAEL

Durant L'année 2022 l'Association des Familles et Parents d'Elèves du RPI Maves, La Chapelle St Martin, Mulsans, Villexanton, a réalisé un loto le 2 avril au profit de la coopérative scolaire de la Chapelle St Martin afin de l'aider à financer le séjour à Noirmoutier (du 4 au 8 avril 2022) pour les élèves de CP et CE1.

Ce loto a permis d'apporter la somme de 2550€ à la coopérative.

Le dimanche 3 juillet, l'AFPE a organisé la kermesse de l'école pour laquelle les enseignants avec les élèves des classes de maternelles et des élémentaires ont préparé un spectacle autour de chants et de danses. Les enfants ont pu se divertir à travers différents jeux, tels que le chamboule-tout, pêche à la ligne, course en sac et bien d'autres encore. Cette journée s'est clôturée par un repas convivial.

Une bourse aux jouets et puériculture a eu lieu le samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022.

Les dates des prochains événements organisé par l'AFPE seront :

- Un loto le 18 mars 2023 et un le 19 mars 2023 qui sera dédié aux enfants,
- La kermesse le 1er juillet 2023.

Toutes ces initiatives permettront d'aider les coopératives scolaires à financer une partie du cirque qui s'installera durant 2 semaines à Maves au mois de juin 2023.

L'AFPE s'est réunie lors de son assemblée générale le 4 octobre dernier. Les participants à cette réunion ont décidé que les parents et anciens parents d'élèves du RPI pourront être membres de l'association sans apport de cotisations.

Les membres du bureau de l'AFPE sont :

- Jessica RAFAEL (Présidente)
- Elodie NOUVELLON (Vice-Présidente)
- Delphine DRIEU (Secrétaire)
- Eric RAFAEL (Trésorier)
- Sarah GOUSSAY (Trésorière adjointe)
- Aurélie LAURILLOT (Contrôleuse de gestion)

Contact AFPE : afpemaveslachapelle@gmail.com / 06 79 89 09 34



VIE ASSOCIATIVE

Harmonie

Président : Gilles COLIN

Directeur musical : Etienne POULIN



Il y a quelques mois, le samedi 28 mai, l'Harmonie de La Chapelle Saint-Martin fêtait son 140ème anniversaire au cours d'une journée festive, riche d'échanges et de prestations musicales.

L'Association tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée. Les musiciens tout d'abord, en particulier les orchestres de l'école de musique de Mer et du Conservatoire de Blois, L'Harmonie St Claude-Vineuil et le Brass Band, qui ont animé avec un talent

extraordinaire cet anniversaire, mais également les visiteurs, bénévoles, vendeurs, qui ont fait de cette journée, de l'avis général, une grande réussite.

Un remerciement tout particulier à la municipalité de La Chapelle Saint-Martin pour les moyens financiers, matériels et humains qu'elle a mis à notre disposition.

Après deux années d'incertitudes et de difficultés à se produire dans le contexte du Covid, cette journée a redonné de la force aux musiciens et nourri leur motivation à faire vivre la pratique musicale en zone rurale.



L'Harmonie se projette donc désormais vers l'avenir et a d'ores et déjà plusieurs rendez-vous inscrits à son agenda 2023. Citons par exemple sa participation à la messe de la Saint Vincent, le 22 janvier, ou le traditionnel concert de printemps qui aura lieu le 26 mars.



La pratique orchestrale procure certes un plaisir immense aux musiciens et spectateurs, mais elle contribue également à la diffusion de la culture, au développement des échanges intergénérationnels et à l'animation du territoire, à l'instar de la contribution de l'Harmonie aux cérémonies du 8 mai, 14 juillet ou 11 novembre.

Soyez donc nombreux à nous rejoindre, quel que soit votre âge. Les musiciens de l'Harmonie se feront un plaisir de vous accueillir, à l'occasion de l'une de leurs répétitions par exemple. L'association a noué des liens étroits avec l'école de musique de Mer et peut mettre à votre disposition les instruments nécessaires à votre pratique.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023, au plaisir de vous revoir bientôt !

Les membres de l'Harmonie de La Chapelle Saint-Martin

Contact : Président : Gilles COLIN - 06.76.68.06.64 - gilles.colin24@sfr.fr

Directeur musical : Etienne POULIN - eeppoo@wanadoo.fr

Site internet : <https://hcsm41.fr>

Suivez-nous sur Facebook



Harmonie de La Chapelle St Martin
-41



VIE ASSOCIATIVE

Président : Gilles COURCIMAULT

A.S.A.C.V.



Association pour la **S**auvegarde et l'**A**nimation de la **C**hapelle du **V**illiers.

Animations 2022.

Ce début d'année fut encore perturbé par la Covid-19, nous n'avons pu faire notre repas de la Saint-Vincent.

Vendredi 11 juin à 18 h. Vendredi 18 mars à 18 h. Assemblée Générale, Maison des Associations.

13 personnes + 6 procurations. Pas de changement dans le conseil d'administration.

Mercredi 20 avril : voyage à la Philharmonie de Paris pour un concert (Maurice Ravel, Béla Bartok, Hector Berlioz), sous la direction de Esa-Pekka Salonen. 45 spectateurs enthousiastes ! L'idée sera reprise.



Dimanche 15 mai à 15h30 : concert "Trio" Emonet-Soules-Blatier-Daguet (*Geneviève Emonet*, soprano - *Sébastien Soules*, baryton - *Florence Blatier*, orgue - *Vincent Daguet*, violoncelle) « **Cantates de J.S. Bach** » dans la chapelle, 58 spectateurs, concert Festillésime 41.

Mercredi 15 juin à 14h30, balade à **Roquezon** pour découvrir la flore, visite commentée par Coralie Luteau du Conservatoire des Espaces Naturels 41. 29 marcheurs ont participé à cette sortie maintenant habituelle.



Dimanche 26 juin à 15h30 : conférence de **Marie-Claude BOMSEL**, docteure-vétérinaire, professeure honoraire au Muséum national d'Histoire naturelle, ancienne responsable de la ménagerie du Jardin des Plantes, « **Les animaux ont-ils un sixième sens ?** ». Nous avons eu la chance de recevoir Mme Bomsel, que l'on a pu voir de nombreuses fois à la télévision. 56 auditeurs.

Du samedi 2 au dimanche 10 juillet : exposition de **Colette et Thierry CENSE**, photographes, « **Faune et flore de Beauce** », superbes photos de notre Petite Beauce !





VIE ASSOCIATIVE

Dimanche 28 août à 15.30 heures : **concert du quatuor Azilys**, saxophones, dans un répertoire du classique au jazz, dans la chapelle, 61 auditeurs, concert Festillésime 41. Quel plaisir de recevoir des artistes d'un tel talent et d'une telle gentillesse ! Ça change des chanteurs à la « grosse tête » !



Samedi 17 et dimanche 18 septembre : **Journées du Patrimoine**, avec vente de livres de dons faits à l'association. Une vingtaine de visiteurs.

À venir : **jeudi 15 décembre** à 20 heures : concert de la chorale de Cheverny « **La Notina** », chants de Noël dans la chapelle.



N'hésitez pas à nous rejoindre à nos concerts et à nos autres activités, et à notre conseil d'administration - Merci.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et que 2023 vous soit plus joyeuse que cette année passée ! (Déjà dit en 2020 et 2021...)

VIE ASSOCIATIVE

Société des chasseurs

Président : Jean-Claude DODIN

Pour la saison 2022/2023, la société compte 61 adhérents. La tranche d'âge des chasseurs va de 16 à 95 Ans sur la communale.



Les comptages petit gibier effectués début Mars sont en baisse par rapport à 2021 :

- Perdrix ; -13%
- Lièvres ; -15%

La population Faisan se stabilise.

En décembre 2021, 150 arbustes ont été replantés au Bois de la Gaule par une dizaine de chasseurs.

Fin Octobre 2022, une battue aux lièvres a été organisée sur différents secteurs de la société pour les Archers. 20 archers ont participé encadrés par 3 responsables du bureau.



Une dizaine de flèches ont été tirées : aucun animal prélevé.

Dates des prochaines manifestations à venir :

- Samedi 04 Mars 2023 : comptage du Petit gibier.
- Samedi 11 Mars 2023 : soirée dansante avec l'orchestre Dominique Philippeau.



Président : Christian CUIILLERDIER

Le CYCLO-CLUB CHAPELLOIS se réunit pour partager des moments agréables avec des activités accessibles à tous dans une ambiance conviviale.

Après 2 années tronquées, le nombre de nos adhérents se maintient, nos activités ont repris seulement en avril :

- **28 Avril 2022 - Assemblée générale** - Bienvenue à tous, enregistrement des cotisations, présentation des rapports d'activités et financier de l'année écoulée, renouvellement du tiers sortant au sein du bureau et de la commission « Activités », présentation des activités de l'année. Nous avons débuté cette réunion par une pensée pour notre ami Amar AMIAR, cet adhérent dévoué, au service des autres qui nous a quitté en ce début d'année suite à une longue maladie. Il avait intégré la commission « activités » en 2019.
Le bureau est en partie reconduit. Sandrine BRINDEAU accepte le poste de trésorière libéré par Claudine BOUTET que le Club remercie pour ses bons et loyaux services au sein du poste qui lui était confié.
- **8 Mai 2022 - Déjeuner au foyer rural avec animation du groupe « Mustang Country Club » de Mer.**
Très bon repas et bonne ambiance, la participation de l'assistance a été appréciée par le groupe.
- **28 Juillet 2022 - Sortie « Les Bodin's grandeur nature » à Descartes.**
Pour 50 places attribuées, 50 inscriptions. Ce fut une sortie très réussie.
Après un diner dans un restaurant à Bossée bon, sympa et copieux, arrivée à la ferme puis spectacle surprenant d'authenticité.
- **18 Septembre 2022 - Journée Champêtre à l'étang de Luday - Cne de Fontaines en Sologne.**
Le matin au choix soit une randonnée pédestre ou un circuit vélo, repas midi et soir, après-midi jeux : cartes, boules, molkky ...
- **Le samedi 10 décembre 2022**, nous terminerons l'année par notre traditionnel dîner dansant choucroute avec l'orchestre « ShowTime »

Déjeuner avec animation « Mustang Country Club de Mer »



Les Bodin's



Journée étang de Luday



Nos manifestations pour 2023 seront connues en début d'année 2023 lors de l'assemblée générale, elles figureront sur le site « PanneauPocket » de la Commune

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager de bons moments, ou pour tous renseignements contacter :

Le Président : Christian CUIILLERDIER ☎ 02 54 87 31 74
 Ou la Trésorière : Sandrine BRINDEAU ☎ 06 14 56 62 36



VIE ASSOCIATIVE

Familles Rurales

Présidente : Marie-Thérèse LEROUX

Service Enfance/Jeunesse :

1) Accueil péri-scolaire

40 enfants de la Chapelle St martin sont accueillis de façon régulière, à temps plein ou en occasionnel, matin et soir. 20 habitent Maves, 17 viennent de Mulsans et 10 sont de Villexanton.

Directrice : Nathalie Rublon, Corinne Peyneau, animatrice permanente, accompagnée de Véronique David le matin.

Le soir, des bénévoles aident au goûter (3 services cette année, selon la ligne de bus) et proposent l'accompagnement aux leçons, se relayant chaque jour. Présence indispensable pour un service bien mené, compte tenu de l'augmentation des effectifs. Micheline, Ghislaine, Annie, Marie-Brigitte, Sylvie, Nadine et Christine. Deux autres bénévoles seraient bienvenus.

2) Animation des mercredis

L'équipe composée de Corinne Peyneau, Tanguy Durand, Lucie Beaudoin, Marysse Lavenan.

Exploitante agricole, c'est là son métier prioritaire, Aude a choisi avec l'arrivée d'un petit Arsène le 2 septembre 2022, d'abandonner l'activité de direction.

En novembre 2019, nous l'avions sollicitée pour maintenir ce service aux familles suite au départ de la précédente équipe. Corinne Peyneau est donc lancée sur une formation de direction qui commence au printemps 2023.



Sylvie Régnier vient compléter cette organisation pour assurer l'accueil du matin, la restauration et le ménage. Elle est une personne précieuse pour l'association, car elle a une formation professionnelle de puéricultrice. Elle renforce l'équipe en cas d'absence d'animatrice ou sortie à l'extérieur. Dans cette période de pénurie de personnel d'animation, elle a travaillé à temps complet en été.

Ce sont 22 enfants de la Chapelle St Martin, 13 de Maves, 7 de Mulsans, 7 de Villexanton auxquelles s'ajoutent 1 de Suèvres et 1 de Talcy qui fréquentent la structure autour d'un nouveau projet pédagogique : Septembre 2021/ juin 2022, ce fut l'alphabet des métiers d'hier et d'aujourd'hui pour septembre 2022 à juin 2023 le thème retenu « autour de Disney Pixar »



3) Petites vacances (3 périodes : Toussaint, Hiver, Pâques)

Parlons de la mise en place des vacances dernières autour du thème « Safari des animaux de la Région », bricolage, jeux divers, sortie au Parc d'Autrèche ont été proposés.

Coraline Hautier renforce l'équipe. 19 enfants de la Chapelle, 12 de Maves, 5 de Mulsans, 4 de Villexanton, 1 de Talcy, 1 d'Avaray ont bien profité de cette détente après la 1ère période scolaire.



4) Eté : 4 semaines dans les locaux de la mairie de Villexanton

73 enfants accueillis sur l'ensemble du séjour. Deux garçons au prénom commun de Lucas, ont fait une première découverte du métier d'animateur. Ils se sont lancés dans la formation, indispensable, pour pouvoir continuer. Peut-être les reverrons-nous ? 2 belles invitations avec apéritif dinatoire vers les parents qui ont répondu présents auprès de l'équipe d'été le jeudi 30 juillet 2022 spectacle préparé par les enfants, scénette, danse et chanson, le jeudi 4 août 2022, des jeux de défis entre parents et avec les enfants.



Activités sport et détente pour adultes :

Cours de danse en ligne : 14 participantes, le lundi de 18h15 à 19h15 avec Patricia Fournier

Cours de gym pilate : 23 participants, le jeudi de 17h45 à 18h45 avec Cyril Huron

Inscription possible tout au long de l'année

Des projets :

« Grandir en milieu rural »

Nous avons répondu à un appel à projet financé par la MSA qui nous a accordé une bourse d'actions confiée à Corinne Peyneau pour mettre en place.

Pas d'âge pour découvrir de nouveaux jeux éducatifs OIKA-OIKA à Villexanton (de 5 à 75 ans). 20 adultes, 8 enfants et 3 ados ont participé autour de l'animatrice. L'association a reçu 3 jeux gratuitement.



Une sortie « cadeau de Noël » pour les enfants inscrits aux mercredis





Prochaines animations :

- **1ère soirée Parentalité** avec Bruno Cherrier (médecin généraliste à la retraite) et Michelle (diététicienne) :

Lien entre alimentation, activité physique, qualité du sommeil pour un bon développement intellectuel.

Une box parentalité sur l'alimentation sera présentée par Emilie Dang, chargée du développement à l'UDAF, les familles présentes ont reçu cette box (boite contenant des jeux, une enquête sur les fruits et légumes, un bricolage artistique à réaliser, ...)

- Être parent face aux écrans en février 2023
- Journée des familles samedi 13 mai 2023

En vélo ou en voiture, partir à la découverte de fermes cultivant et transformant leurs produits. Pique-nique partagé avec barbecue.

- **Une formation aux 1^{er} secours** par Philippe Atry au 1^{er} trimestre 2023.

Bonne année 2023 aux 7 salariés de notre structure, aux 8 élus associatifs qui constituent le conseil d'administration, aux 120 familles adhérentes qui nous font confiance.

Bonne santé à tous les lecteurs,

Merci à nos partenaires, en priorité les Communes, la Communauté de Communes.

La présidente,
M. Thérèse Leroux, aidée de Nathalie et Corinne

A coté de chez nous

L'Echo Sportif de Mulsans

L'activité Tennis de Table à Mulsans a redémarré le mercredi 7 Septembre.

Les horaires d'entraînement à la Salle des Sports sont le mercredi :

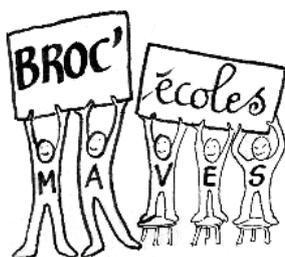
- de 18h30 à 19h30 pour les moins de 14 ans
- de 20h à 22h pour les adultes

L'inscription se fait sur place, sur présentation d'un certificat médical.

Le montant de la cotisation est fixé à 30€ pour une licence "loisir" et 75€ pour une licence "compétition"

Compétiteur ou simple joueur amateur, vous êtes le bienvenu.

Contact : christel.sacre@orange.fr



Broc'Ecole bientôt trentenaire !

Lors de son assemblée générale du 27 septembre dernier, le président de Broc'Ecoles Ludovic BOULAND a rappelé que le but de l'association est d'organiser une brocante par an à Maves au profit des coopératives scolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

L'argent récolté (provenant des emplacements loués par les exposants et des recettes de la buvette) est entièrement reversé aux trois écoles afin que celles-ci puissent mener à bien leurs projets. Ainsi ce sont 150€/classe qui ont été donnés lors de l'édition de mai 2022.

TOUS LES ENFANTS de Maves, La Chapelle, Mulsans et Villexanton bénéficient donc des retombées de cette journée au cours de laquelle œuvre une poignée de fidèles (parents, anciens parents, enseignants, amis de l'école...).

Les nouveaux venus sont accueillis avec joie et trouvent rapidement leur place car il y a toujours à faire.

La prochaine édition sera celle du 30ème anniversaire de la brocante.

Toute l'équipe est en pleine réflexion pour fêter dignement cette exceptionnelle longévité et pour apporter aux habitants et aux enfants une journée riche en animations et gourmandises.

Veillez donc noter dans vos agendas que :

La 30ème brocante aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à Maves

Le stand de la buvette de l'association est louable pour vos réunions de famille.

Sa structure est modulable en 3 m, 6 m ou 9 m.

N'hésitez pas à le réserver au prix de 30€ pour le week-end (caution de 150€).



06-28-05-63-02

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook (Broc' écoles De Maves) ou nous écrire à l'adresse : brocantemaves@hotmail.fr

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Broc'Ecole



A DECOUVRIR

Envie d'une balade dominicale à deux pas de chez vous ?

Et si vous partiez flâner sur l'Espace naturel sensible de l'Eperon de Roquezon (sur la route entre Le Villiers et Maves) ? Un sentier découverte avec des panneaux ludiques y a vu récemment le jour grâce au Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher et à votre commune.



Il vous suffit d'emprunter les 1.5 km de sentier pour découvrir tour à tour, le monde discret des pelouses sèches, un oiseau qui est plus sprinter que planeur, ou en quoi la mythologie a donné son nom à une jolie fleur des moissons. Autant de petites anecdotes pour faire place au quizz familial de retour chez soi avec nos enfants ou petits-enfants.

Et pour le dimanche suivant ? Une autre aventure est possible sur ce même sentier, avec Clément, le berger et Bellargus, le papillon.

Adapté aux enfants de 7 à 12 ans, ce parcours guidé via l'application guidigo vous fera relever des indices pour tenter de répondre à l'énigme finale !

Sans oublier le trésor caché sur ce site préservé ! Cette chasse au trésor/géocaching est poursuivie jusqu'au printemps prochain.

Profitez-en !



Autre nouveauté à découvrir :

Un second sentier découverte est présent sur l'Espace naturel du Coteau et marais de Molinas (Lieux-dit Pontijou).

Il est également possible de plonger dans la légende d'Anémone, une nymphe chassée du pays des dieux en téléchargeant le parcours guidé guidigo.

C'est à vous de jouer !

RDV sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher pour localiser les sites équipés : www.conservatoiresites41.com

Parcours réalisé avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural





Espèces Game avec le Conservatoire d'espaces naturels dans le Loir et Cher

Le principe est simple : les joueurs doivent télécharger sur le site internet du Conservatoire les fiches correspondant aux sites qu'ils souhaitent visiter.

Sur chaque site, un parcours semé d'énigmes, de codes, de rébus... conduit à une boîte contenant le trésor du Conservatoire. Ce sont au total 30 trésors qui sont à trouver sur 30 sites naturels répartis sur toute la région (5 sites par département).

En Loir-et-Cher, la chasse au trésor est sur les sites de L'île de la Folie à Chaumont-sur-Loire, Les prairies du Fouzon à Couffy, l'étang de Beaumont à Neung-sur-Beuvron, le Buisson Sabotier à Landes-le-Gaulois et l'Eperon de Roquezon à la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine !

Pour participer, c'est simple, téléchargez et imprimez les fiches parcours ou consultez-les sur votre smartphone, puis lancez-vous à l'aventure.

Lien internet :

<https://www.conservatoiresites41.com/les-actualites/367-especes-game-chasse-tresors-geocaching-nature>



Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher

Se rendre sur l'Eperon de Roquezon : sur la route entre Le Villiers et Maves (41500), en direction de Maves, tournez à droite au 2^e chemin empierré pour rallier le site. Stationnez non loin du panneau sur les espaces naturels sensibles en veillant à ne pas gêner la circulation.



Résolvez les énigmes et suivez le parcours jusqu'au trésor

Vous voici au début de votre parcours ! Suivez l'itinéraire proposé sur la carte ci-dessous, résolvez les énigmes et récoltez les points indices. La somme de ces points indices vous mènera au trésor !

Parcours : 1,6 km
Durée : 1 h

Énigme 1

D'ici, vous pouvez déjà apprécier le paysage et son relief. Grâce à l'énigme suivante et à votre vue d'aigle, trouvez le mot mystère :

« Nous sommes peu de mon âge à subsister en France, J'ai des ailes, J'ai besoin de la force de l'air pour me mouvoir et pourtant, je ne vole pas. »

Je suis un : _____

La première lettre du mot est la ____ * consonne de l'alphabet.

-> Gardez ce nombre, c'est votre premier point indice.





Centrale nucléaire de Saint Laurent

Le 28 septembre, les membres du Conseil municipal ont été invités à visiter la centrale nucléaire de St Laurent.

Le site de Saint Laurent a 2 unités (réacteurs à eau pressurisée) en fonctionnement mises en service en 1981 avec une puissance unitaire de 2x900 MW.

Elle a également exploité 2 unités qui sont aujourd'hui en déconstruction (mises en service entre 1969 et 1971 et mises à l'arrêt définitif entre 1990 et 1992). Elles appartenaient à la filière UNGG (Uranium Naturel Graphite Gaz). Les travaux de d'évacuation des déchets et d'assainissement sont en cours. Ils se poursuivront jusqu'en 2035 avec le démantèlement des équipements électromécaniques et la démolition des bâtiments autres que les bâtiments réacteurs.

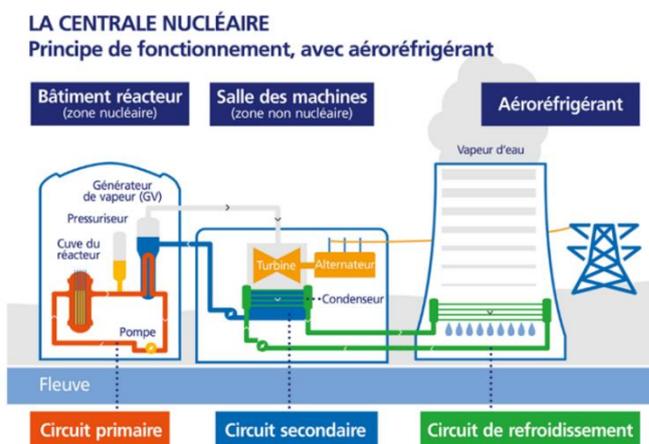


En 2021 la production de la centrale de ST Laurent représente 2,5% de la production nucléaire française qui s'élève à 360,7 TWh. Cela correspond à la consommation annuelle d'environ 2 millions de foyers soit près de deux fois les besoins des foyers de la région Centre Val de Loire. Quotidiennement ce sont plus de 1000 hommes et femmes qui œuvrent à la production en toute sûreté d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO2.

Certifiée ISO 14011 depuis 2022, la centrale surveille en permanence son impact sur l'environnement. En 2021, 4200 prélèvements et 12000 analyses ont été réalisées pour s'assurer de l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. Encadrée par une réglementation très stricte, la sécurité de la centrale est réexaminée en permanence et fait l'objet d'un suivi et contrôle quotidien.

En 2023, 2 arrêts pour maintenance sont prévus : une 4ème visite décennale pour l'unité de production n°2 fin janvier et une visite partielle de l'unité de production n°1 en août.

Principe de la centrale : elle appartient à la technologie appelée réacteurs à eau pressurisée (REP)



Principe de la centrale : elle appartient à la technologie appelée réacteurs à eau pressurisée (REP)



ET SI LA CHAPELLE NOUS ETAIT COMPTÉ

Cela s'est passé à La Chapelle-saint-Martin, il y a 60 ans !

En 2022, on a fêté le 60e anniversaire des Accords d'Evian signés le 18 mars 1962 qui ont mis fin à la guerre d'Algérie. Ces négociations, entamées 13 jours plus tôt en grand secret, sont l'aboutissement de plusieurs contacts et rencontres entre représentants du gouvernement français et représentants du Front de Libération Nationale (FLN), opposés depuis le déclenchement des hostilités le 1er novembre 1954.

Remettons les choses dans leur contexte ! La France a commencé à coloniser l'Algérie à partir de 1830, colonisation qui s'est faite en plusieurs étapes depuis la côte méditerranéenne jusqu'au Sahara conquis en 1902. Cette avancée s'accompagne d'une colonisation de peuplement : les militaires deviennent colons et aménagent le territoire conquis, on incite des gens en France à aller s'y installer, puis venant d'Espagne, de Malte, d'Italie, de Suisse et même d'Allemagne. Peu à peu se dessine une société à deux visages : celui du colon, blanc, qui domine politiquement et socialement, qui possède la terre, qui est mieux payé et mieux soigné, et celui de l'indigène, dominé, méprisé et moins bien payé. La France a mis en place des infrastructures mais les équipements sont insuffisants. Le sang commun versé lors des deux guerres mondiales n'a pas changé les mentalités. Le 8 mai 1945, alors qu'en France on fête la fin de la guerre, des manifestations pour l'indépendance en Algérie virent à l'émeute à Sétif et Guelma, suivies d'une sanglante répression. Neuf ans plus tard, les réformes pour corriger les inégalités n'ont pas eu lieu. Le 1er novembre 1954 (« la Toussaint rouge »), divers attentats commis par le FLN ont lieu en plusieurs endroits du territoire : c'est le début de la guerre. L'Etat décide l'envoi des militaires du contingent à partir des années 1955-1956. Le général de Gaulle, que la guerre d'Algérie a ramené au pouvoir en 1958, est au début favorable à ce que l'Algérie reste française. Puis, sous l'effet des événements et de pressions extérieures, son point de vue s'infléchit jusqu'à parler d'autodétermination de l'Algérie et de pourparlers en vue de la paix.



Ainsi que la Une de la Nouvelle République de l'époque le montre ci-dessus, ce cessez-le-feu a été signé à 17h30 avec le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et entre en vigueur sur l'ensemble du territoire algérien le lundi 19 mars à 12h. Néanmoins, le général de Gaulle tient à ce que le peuple soutienne sa décision et demande en ce sens que ces Accords d'Evian soient confirmés, ratifiés par un référendum en France et en Algérie. La Une de la Nouvelle République du lendemain (extrait ci-dessous) annonce le référendum à venir en France. Celui en Algérie aura lieu le 1er juillet 1962.





ET SI LA CHAPELLE NOUS ETAIT COMPTÉ



En France, à ce référendum, le « oui » l'emporte avec 91,34% des suffrages exprimés, ainsi que le rapporte ci-dessus la Une de la Nouvelle République du lundi 9 avril 1962. Dans le Loir-et-Cher, ce plébiscite atteint 88,57% des suffrages exprimés.

Ainsi que l'extrait ci-contre du même journal le montre, cette adhésion massive de la population française se retrouve localement. Dans le canton de Mer, à La Chapelle-saint-Martin sur 424 inscrits, il y eut 332 votants et 312 exprimés, parmi lesquels 291 oui et 21 non, soit un « oui » qui l'emporte à hauteur de 93,27% des suffrages exprimés.

En effet, les citoyens faisaient à la fois globalement confiance à la politique du général de Gaulle et souhaitaient voir le retour de leurs proches : pour certains un fils, pour d'autres un mari, un neveu, un frère... De plus, le journal faisait état du climat de violence qui régnait de l'autre côté de la mer Méditerranée : un jour c'était une bombe qui explosait dans une ville d'Algérie, le lendemain c'était une attaque dans un village... Pour beaucoup d'habitants de la métropole, voter « oui » signifiait ne plus vivre dans la peur du décès d'un proche et permettre son retour dans un avenir moins lointain.

Concrètement, la majorité obtenue donnait au gouvernement les pleins pouvoirs pour appliquer les accords d'Evian. Parallèlement à cela, en Algérie, la vague de violence ne disparaît pas pour autant. Les Français d'Algérie (les « Pieds-Noirs ») commencent à partir en nombre, arrivant dans la métropole qu'ils ne connaissent pas pour beaucoup. L'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète) qui voulait conserver l'Algérie française, poursuit ses attentats afin de saboter ces accords. Des groupes de l'A.L.N. (Armée de Libération Nationale), qui est la branche armée du FLN, s'en prennent à des Pieds-Noirs ou aux Harkis, Algériens ayant combattu aux côtés de l'armée française.

Au total, les Accords d'Evian mettent fin à une guerre qui aura fait entre 250 000 et 400 000 morts du côté algérien, entre 30 000 et 90 000 morts pour les Harkis, environ 28 500 soldats morts du côté français, ainsi que 4 000 à 6 000 civils européens tués et 65 000 blessés.

MER	
RESULTATS DU CANTON	
I. 5.308 ; v. 4.161 ; e. 3.882. Oui :	3.462. Non : 420.
AVARAY. — I. 279 ; v. 216 ; e. 203.	Oui : 178. Non : 25.
CHAPELLE-SAINT-MARTIN. —	I. 424 ; v. 332 ; e. 312. Oui : 291.
	Non : 21.
COURBOUZON. — I. 209 ; v. 170 ;	e. 159. Oui : 151. Non : 8.
COUR-SUR-LOIRE. — I. 157 ; v	128 ; e. 123. Oui : 97. Non : 26.
LESTIOU. — I. 105 ; v. 92 ; e. 86	Oui : 78. Non : 8.
MAVES. — I. 404 ; v. 309 ; e. 285.	Oui : 268. Non : 17.
MER. — I. 2.257 ; v. 1.754 ; e.	1 622. Oui : 1.456. Non : 166.
MENARS. — I. 279 ; v. 225 ; e.	215. Oui : 190. Non : 25.
MULSANS. — I. 202 ; v. 170 ; e.	154. Oui : 135. Non : 19.
SUEVRES. — I. 838 ; v. 634 ; e.	599. Oui : 499. Non : 100.
VILLEXANTON. — I. 154 ; v.	131 ; e. 124. Oui : 119. Non : 5.

Benôit Bouvet, professeur d'histoire au collège Pierre de Ronsard de Mer

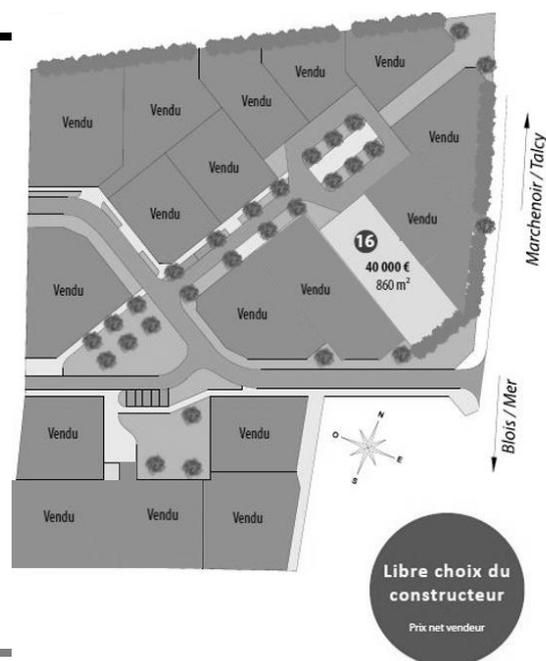


LOTISSEMENT DU CLOS

Un seul terrain reste disponible au lotissement du Clos (à proximité de l'accueil périscolaire).

Ce terrain est viabilisé et libre de choix du constructeur, tout en devant respecter le règlement interne du lotissement.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie.



NOUVELLES PROCEDURES POUR LES CU, DP ET PC

Si vous avez des travaux prévus pour votre habitation, la procédure de dépôt des déclarations préalables et des permis de construire changent à compter du 01/04/2022.

La procédure est dorénavant dématérialisée. Il faut vous connecter au lien suivant :

<https://gnau42.operis.fr/grandchambord/gnau/?ref=Beauce#/>

Vous pouvez également télécharger le document cerfa et déposer à la mairie de la Chapelle un dossier en 4 exemplaires avec les plans ; Les documents cerfa sont les suivants :

- Certificat d'urbanisme : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1633#:~:text=Le%20certificat%20d'urbanisme%20est,la%20faisabilit%C3%A9%20d'un%20projet>
- Déclaration préalable <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/professionnels/declaration-prealable-travaux-dp>
- Permis de construire : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/permis-construire>

Attention, ces formulaires ont changé depuis le 1er septembre 2022, il convient de bien télécharger ce formulaire en ligne.

Mais il existe une autre modification : le Denci (document à remplir pour le calcul de la taxe d'aménagement) n'existe plus (suite au transfert de gestion de la taxation de la DDT vers la direction générale des finances publiques)

Dorénavant, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI) sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers ». Un tutoriel vidéo est disponible en ligne.

Rappel : Suite à l'arrêté de Permis de construire, un cerfa DOC (déclaration d'ouverture de chantier) est à remettre à la Mairie dès l'ouverture des travaux et un cerfa DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) est à remettre à la mairie lors de la fin des travaux quand ils sont conformes au projet. Un contrôle sur site sera effectué par la mairie en avertissant le propriétaire au préalable et une attestation de non-contestation de conformité sera délivrée par la Mairie.



PAYS DES CHATEAUX

Une structure au service des dynamiques territoriales



PERIMETRE

Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys
Communauté de communes du Grand Chambord
Communauté de communes de Beauce Val de Loire

MISSIONS DU PAYS

- Contractualisation avec les financeurs
- Pilotage de stratégies territoriales
- Prospectives



TOURISME DURABLE

Le Pays travaille conjointement avec l'Office de Tourisme Blois Chambord - Val de Loire pour le développement et la promotion touristique du territoire.

Cap sur le tourisme durable : avec une étude pour préparer l'avenir des "Châteaux à Vélo" en 2022, ou encore par l'accompagnement de l'émergence de circuits de randonnée pédestre et équestre.



FINANCEMENTS RÉGIONAUX ET EUROPEENS

- La Région applique sa politique d'aménagement du territoire par la mise en place d'un contrat d'une durée de 6 ans. En 2023, les collectivités, associations, entreprises agricoles devront déposer leurs derniers dossiers.
- Le Pays porte également un programme européen (LEADER) permettant de financer des projets innovants en milieu rural et périurbain. 2023 sera marquée par la fin du programme actuel et le lancement du nouveau.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pays poursuit la concrétisation de son projet alimentaire territorial par la mise en place des actions identifiées afin de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité.

Le Pays a renouvelé, pour l'année 2022-23, son accompagnement auprès de 6 communes, sur le gaspillage alimentaire/l'éducation au goût/l'approvisionnement en produits locaux et biologiques dans les cantines et les écoles.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays des Châteaux bénéficie de financements (ADEME et Région Centre-Val de Loire), pour subventionner les projets de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides (45%) sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Instance consultative, composée d'une centaine de membres provenant d'associations, d'entreprises, d'instances institutionnelles...

En 2022, des groupes de travail se sont réunis pour proposer aux élus locaux un programme d'actions autour de 4 grands enjeux : les déplacements vélo du quotidien, une alimentation locale accessible à tous, le tourisme durable et le renforcement du réseau associatif.



Pour plus de renseignements : www.paysdeschateaux.fr

Sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS





France services : Faciliter les démarches du quotidien

L'équipe France services, c'est :

- 2 animatrices (Adeline et Annie)
- 1 conseiller numérique qui proposera en 2023 des actions et des ateliers (Yohann)

Les deux animatrices sillonnent les communes du territoire de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire à bord d'un camping-car. Elles accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives papier ou numérique :

- Création et consultation de vos espaces personnels (CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP...)
- Possibilité d'effectuer les pré-demandes en ligne pour les passeports, les cartes d'identité, les permis de conduire et les cartes grises
- Aide à la constitution de dossiers divers
- Mise en relation avec les partenaires si nécessaires

Nos partenaires :

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Poste, POLE EMPLOI, le Ministère de la Justice et de l'Intérieur, la Mission locale et la Préfecture.

Nous contacter :

Yohann BARJOT
Conseiller numérique

☎ 06 18 10 96 44

Adeline DOUBLET
Annie GONCALVES

Exclusivement sur rendez-vous

☎ 06 77 16 46 94

Permanences chaque 2^{ème} mardi matin du mois sur la Chapelle Saint Martin
(Parking de la maison des associations)

Dates prévisionnelles 2023 : 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre (sous réserve de modifications)



La CCBVL fait de ses services à la population une priorité !

Jeunesse, scolaire, petite enfance, école de musique ou France Services : la Communauté de communes Beauce Val de Loire soutient et développe les services à la population.

Les équipes ont débuté la rentrée 2022/2023 avec des projets concrets et la perspective d'une année sous le signe de la « renaissance ». Avec l'amélioration du contexte sanitaire, tous retrouvent les activités de groupe, les sorties et pour l'école de musique les auditions et représentations. Depuis la reprise de la compétence scolaire en 2017, la CCBVL s'investit dans le développement et l'épanouissement des enfants. Grâce aux travaux réalisés dans les écoles durant l'été, l'année scolaire a débuté avec de nouveaux équipements pour soutenir les projets pédagogiques des professeurs des écoles.

Malgré la crise économique actuelle, les élus ont la volonté de maintenir un service de qualité avec un niveau de prestation égal. Dans ce contexte, la CCBVL absorbe une partie de la hausse des dépenses afin de limiter l'augmentation de la facture pour les usagers.

Inclus dans un projet de territoire, les services à la population font l'objet d'une réflexion permanente d'amélioration.

Un vivier d'actions pour un projet de territoire à horizon 2030

Des études sont menées pour répondre à des problématiques soulevées par les acteurs du territoire. Services aux habitants, développement territorial, aménagement du territoire : les équipes travaillent en concomitance pour mettre en place des actions pertinentes. Trois axes guident le projet avec l'objectif de créer un territoire résilient, unifié et une attractivité diversifiée. Un vivier d'actions est engagé, certaines sont déjà mises en place.

En ce sens, France Services évolue avec le recrutement d'un conseiller numérique ayant pour mission d'accompagner progressivement les administrés dans une autonomisation du numérique dans leur quotidien. Également mobiles sur le territoire, deux agents aident les usagers en fracture numérique dans leurs démarches administratives.



Quel impact du modernisme en 2023

Depuis plusieurs années, nous voyons une dégradation de la situation économique et écologique. Nous le savons désormais : notre société du « tout numérique » a un impact non négligeable sur l'environnement.

Notre collectivité est sans cesse soumise à de nouvelles contraintes, de nouvelles normes pour lesquelles il est impossible d'anticiper. Cependant, nous avons l'obligation de les appliquer. Ajustement de la température dans les écoles et dans les bâtiments, augmentation du prix des énergies... ces actions mises en place ont un impact direct sur la gestion des services. Élus et agents s'engagent, en responsabilité, afin de contenir les dépenses.

A l'heure de l'appel à la mobilisation collective, nous devons tous faire preuve de civisme en matière d'économie d'énergie.

Bonne année 2023 !



Application Ma Sécurité

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ?

Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

La nouvelle application **Ma Sécurité** vous vient en aide et vous propose une solution personnalisée et la plus adaptée à votre problème.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous :

→ un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie. Le militaire répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

→ une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.

→ Des fiches conseil de sécurité

→ L'accès aux différentes plate-forme (PERCEVAL, THÉSÉE, PRE-PLAINTÉ ...).

Tchat avec un policier ou gendarme près de chez vous

Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention

Un accès au **service de pré-plaînte en ligne**

Des **notifications** locales de sécurité

N'attendez plus ! Téléchargez

Ma sécurité
Application grand public



SERVICE



présenceverte

Solutions de téléassistance n°1 en France

50%
CREDIT D'IMPÔTS
REDUCTION D'IMPÔTS

Activ'zen
pour être autonome
mais jamais seul

Activ'mobil
pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Complétez nos offres avec des options sur-mesure



Option Sérénité
Un détecteur automatique de chute brutale en lien avec notre centrale d'écoute.



Coffre à clé sécurisé
Vos clés accessibles et en toute sécurité.

Option Convivialité

Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Des aides financières sont possibles, des caisses de retraite, du Conseil départemental (APA), de communes conventionnées et de partenariats Présence Verte, renseignement auprès de :

Présence Verte Touraine
19 avenue de Vendôme - 41000 BLOIS
02 54 44 87 26

www.presencevertetouraine.fr



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...



02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr

Reconnue d'utilité publique
Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.



SERVICE



Une offre complète pour mieux vivre à domicile !



Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Service financé par l'ARS, le SSIAD assure sur prescription médicale des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques, de soins d'hygiène et relationnels auprès de personnes âgées de plus de 60 ans et de personne en situation de handicap.

Les soins sont réalisés par des aides-soignants sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice et des infirmiers libéraux.

Les soins sont dispensés 7 jours sur 7 de 7h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h00.

Portage de repas

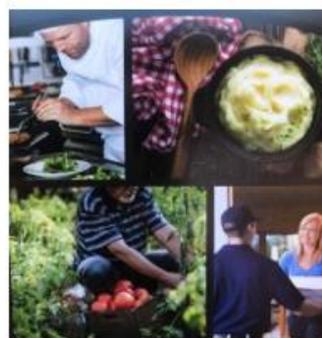
La promesse de repas savoureux, équilibrés et variés

Service créé en 2012, il permet de proposer des repas, livrés à votre domicile :

- Une proximité avec les fournisseurs locaux et une préparation traditionnelle
- Une prestation personnalisée en fonction de vos goûts et de votre régime

Le conseil départemental, dans le cadre de l'APA peut prendre en charge une partie du prix du repas.

Vous bénéficiez d'une déduction ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% sous réserve de la législation en vigueur.



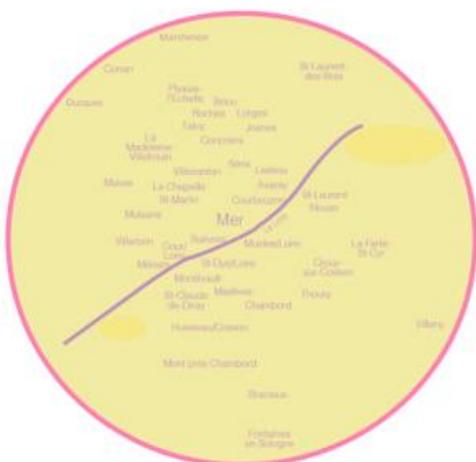
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Service autorisé par le conseil départemental, le SAAD propose un accompagnement personnalisé de 7h30 à 20h30, 7j/7 :

- Aide à la toilette et aide à la mobilité
- Accompagnement extérieurs (RDV médicaux, courses, promenades...)
- Aide à la préparation et à la prise des repas
- Jardinage-petits travaux
- Entretien du logement
- Garde de jour
- Maintien du lien social
- Activités ludiques : jeux, lecture

Les aides financières : nous sommes conventionnés avec de nombreux partenaires :

APA – PCH – CARSAT – CPAM – CESU – Caisse de retraite – Mutuelles



32 Bis Rue Haute d'Aulnay
41500 MER

02 54 81 11 42

www.assadmervaldeoire.fr

contact@assadmervaldeoire.fr

Rejoignez-nous sur Facebook

Assad Mer Val de Loire



Espace bien-être



Depuis le 3 octobre 2022, un nouvel espace bien-être vient de se créer à l'emplacement de l'ancien cabinet des infirmiers, au 11 rue de la roche à La Chapelle st Martin en Plaine.

Vous pourrez vous accorder une pause dans un lieu de détente et de sérénité et laisser Massage Entre Source et Gaïa, prendre soin de vous.

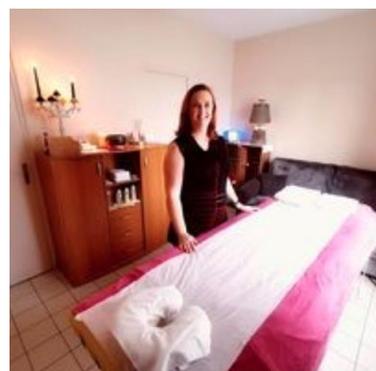
Mme Carole Cantin, vous propose des massages intuitifs accompagnés de ses soins énergétiques.

Mais qu'est-ce qu'un massage intuitif énergétique me diriez-vous ? Le massage intuitif est accompagné de son soin énergétique qui vous sera proposé. Cela vous apportera du bien-être, de la détente, de la relaxation et du lâcher-prise face au stress quotidien.

Le soin énergétique permet d'harmoniser et d'équilibrer vos énergies.

Cela fait partie de la thérapie holistique qui est une technique non conventionnelle, qui s'appuie sur des méthodes fondées sur « la globalité de l'être humain » au sens physique, émotionnel, mental, spirituel, environnemental et socioculturel.

Mme Carole Cantin a donc créé un lieu de détente et de sérénité dans son cabinet de massage et souhaite que ses clients se sentent comme à la maison.



De plus, la municipalité a fait des travaux de rénovation afin de contribuer au bien-être de sa clientèle.

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez contacter Carole Cantin par téléphone, au 06.11.22.03.79 ou par adresse mail sur son site : www.massage-entre-source-et-gaia.fr.

MESG

11 rue de la Roche

41500 La Chapelle Saint Martin en Plaine

Tel : 06.11.22.03.79

Site : www.massage-entre-source-et-gaia.fr

Réservation : <https://massage41.simplybook.it>

Facebook : <https://www.facebook.com/massages41/>



Services-360



Voici l'entreprise Services-360 situé à Morvilliers, qui réalise de la gravure et découpe au laser. Gravure sur verre, bois et métal.

Cette entreprise est aussi équipée d'imprimantes 3d qui permettent de faire des pièces de prototypage ou de remplacement en plastique.

Aurore qui est sa dirigeante réalise aussi des objets artisanaux tel que bijoux, jeux de société en bois, trophées, la liste est longue.

Une autre de ses facettes est la réalisation de vidéo et photo 360° immersives, qui permettent de faire des visites virtuelles de locaux, salon etc...

Services360 propose aussi des animations pour les maisons de retraite de la région. La distraction des personnes âgées se fait à l'aide de Casque à Réalité virtuelles (ou VR), avec la mise en place de balade via ces casques en diffusant des films autoproduit, tel qu'une balade sur la Loire en Gabare, la visite du Zoo de Beauval... Services-360 peut vous fournir bon nombre de services, que ce soit aux professionnels ou aux particuliers.

N'hésitez pas à contacter Aurore au 06 66 80 47 77.

Le site Internet : www.services-360.fr -

4 rue des Baudettes. 41500 La Chapelle Saint Martin en plaine



NOS ARTISANS ET COMMERCANTS

ANTIQUITES LE VIEUX MATOS		8 rue des fleurs 06 80 70 10 11 levieuxmatos@orange.fr
BOULANGERIE PATISSERIE		Le Fournil Des Ch'tis 02 54 87 30 04
CUEILLETTE DE FRAISES ET LEGUMES DE SAISON Uniquement de fin mai à fin juin		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02.54.87.35.32
CHARCUTIER - TRAITEUR		BUSSON Denis 02 54 46 13 06
DJ ANIMATEUR		Fabrice.Music 06.67.12.01.06
ELECTRICITE		GALLAND Jimmy 06 29 98 08 47
ELECTRICITE		d-electric 06 82 90 83 69 info@d-electric.com
INFIRMIERE LIBERALE		LETOURNEUR Emeline 02.54.87.35.73
INFIRMIER LIBERAL		HONDEMARCK Aymerick 02.54.87.35.73
HEBERGEMENTS 1 gîte de France 3 épis : 7 personnes à Morvilliers 1 gîte de France 3 épis : 6 personnes à Morvilliers		OUGAZEAU Hubert et Christiane 02 54 81 11 00 / 06 84 73 89 92 christianeougazeau@orange.fr
HEBERGEMENT Chambre d'accueil paysan		BOURGOUIN Michel et Yvette 02 54 87 32 17 / 06 72 63 95 77
HEBERGEMENT Le Gîte d'Alice		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02.54.87.35.32
LE PARADIS DES DELICES D'OR (spécialités Portugaises, gâteaux anniversaire, pâtisserie, apéritifs et salés)		ANA PIRES 2 rue de l'église au Villiers 06 33 97 44 19 leparadisdesdelices@gmail.com



<p>MAÇONNERIE RENOVATION PEINTURE PLAQUISTE CARRELEUR</p>		<p>DCV41 - DA COSTA VASCONCELOS 06 22 00 24 33 Carlosvasconcelos41500@gmail.com</p>
<p>MASSAGE ENTRE SOURCE ET GAÏA (Espace bien être)</p>		<p>CANTIN Carole 11 rue de la Roche 06 11 22 03 79 www.massage-entre-source-et-gaia.fr</p>
<p>NETTOYAGE GITES NETTOYAGE FIN DE CHANTIER</p>		<p>BALLANGER Stéphanie 06 64 49 09 13 dbservices41@gmail.com</p>
<p>PLAQUISTE ENDUISEUR</p>		<p>FROMAGER Jean-Jacques & fils 02 54 87 33 83</p>
<p>PLATRIER PLAQUISTE</p>		<p>KRASZEWSKI Père et fils 02 54 87 37 79</p>
<p>PRODUCTION D'HUILES BIOLOGIQUES (Colza, Tournesol, Chanvre, Cameline) ET GRAINES GOURMANDES (quinoa, lin, chanvre décortiqué)</p>		<p>PESCHARD David BOUTIN Marie Pierre 06 63 82 07 83 www.fermedes4vents41.fr</p>
<p>PSYCHO-BIO-ACUPRESSURE (PBA) REEQUILIBRAGE ENERGETIQUE ELIMINATION DES BLOCAGES EMOTIONNELS</p>		<p>COELHO Virginie 07 62 83 15 10 www.psycho-bio-acupressure.com virginie.coelho@icloud.com</p>
<p>SERVICE 360 GRAVURE ET DECOUPE AU LASER ET IMPRESSION 3D</p>		<p>STEFANIAK Aurore 06 66 80 47 77 aurore@services-360.fr / www.services-360.fr</p>
<p>VENTE DE POMMES DE TERRE (Charlotte et bintje)</p>		<p>LEMAIRE Bruno 02 54 87 30 34</p>
<p>VITRAUX</p>		<p>MAGNE Michel 02 54 87 32 82</p>

Liste non exhaustive, uniquement sur demande des commerçants et artisans.
Si vous souhaitez apparaître, merci de contacter la Mairie.



BONNE ANNÉE
2023

